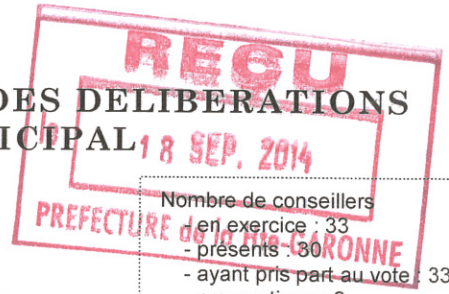


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers  
en exercice : 33  
- présents : 30  
- ayant pris part au vote : 33  
- procurations : 3

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

L'an deux mille quatorze et le 17 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 11 septembre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

**Etaient présents** : M.MARC PERE, M.YVAN NAVARRO, M.JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M.NICOLAS COSTES, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M.DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME BRIGITTE COLOMIE, MME KATY COLDER, M.DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, M.PATRICE ETAVE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME NATHALIE GAUVRIT, M.JOËL FEULLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, M.ERWAN DANIEL, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME ISABELLE SEROR, M. ANDRE PAULHIAC, MME ELISABETH ATTELAN.

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME BRIGITTE BEC (pouvoir donné à MME NATHALIE GAUVRIT), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M.JEAN-MARIE VITRAC), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à M.ANDRE PAULHIAC).

MME ISABELLE GODEAS a été élue secrétaire

**DÉLIBÉRATION n° 2014/136**

**Objet : Versement d'une subvention à l'Association d'Astronomie de L'Union – Neptunion 31 –**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Jean-Pierre GELIS, Président de l'Association d'Astronomie de l'Union – Neptunion 31 -, les a sollicités pour l'obtention d'une subvention liée aux frais occasionnés par l'achat d'un nouveau télescope.

Compte tenu de l'implication de cette association dans l'animation de la vie locale, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'attribution d'une subvention de 800 € qui viendra en déduction de la subvention qui leur sera octroyée au titre du budget 2015.

**Décision**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

**Article 1 :**

- A l'unanimité d'adopter la proposition ci-dessus



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Marc PÉRE

- Transmis le 18 SEP. 2014

- Affiché le 18 SEP. 2014



Pour le Maire et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Yvan Navarro